

A l'attention des parents et des élèves,

L'A.S VOILE s'adresse à tous les collégiens et lycéens volontaires. Elle se déroule à la base **nautique d'Arradon** et est encadrée par un moniteur diplômé. Les élèves évolueront sur des catamarans (Erplast 14 ou 16).

Le transport est assuré par la compagnie **TRANSDEV**.

L'activité se déroule le **mercredi** après-midi de **13h10 à 17h30** sur 2 périodes en début et fin d'année scolaire, entrecoupées par une trêve hivernale de mi-Novembre à mi-Mars. (Dernière séance : le 05 /11/25 et reprise vers mi-mars 2026)

Le nombre d'inscrits est fixé à **15 élèves maximum** mais en deçà d'un effectif de 10 élèves, l'activité ne pourra être maintenue toute l'année. La seconde période sera réellement assurée si l'effectif le permet. (Remboursement des séances non effectuées).

L'élève intéressé doit :

- Se préinscrire (en retirant le dossier Voile) : Gymnase (prof EPS) ou à l'accueil.
- **Confirmer son inscription** en rapportant le dossier complet avant la 1^{ère} séance.

Il comprend- la photo d'identité

- le certificat médical
- le certificat de natation (50 m)
- l'autorisation parentale
- le paiement à l'ordre de ASSFX (merci de fournir l'ensemble des chèques)

Si votre enfant est absent lors d'une ou plusieurs séances, **seul le certificat médical** pourra donner lieu à un remboursement (sauf le transport) de la ou des séances concernées. En cas de mauvais temps, vous serez prévenus de l'annulation de la séance via Ecole Directe. Celle-ci sera éventuellement reportée voir remboursée en fin d'année

Le retour des dossiers se fait entre l'élève et le professeur d'EPS (M Carré) ou au bureau EPS qui se trouve dans la grande salle de sport (*Pour le lundi 15 septembre au plus tard*). Attention, un dossier incomplet ne peut pas valider l'inscription donc la pratique. (NB : photo et certificat de natation inutiles pour les élèves déjà inscrits en 2024/2025)

La 1^{ère} séance débutera le **mercredi 17 septembre 2025**, rendez-vous à l'entrée de l'établissement (au niveau des badgeuses à 13h10)

Pour la pratique, **une tenue isothermique (combinaison à manches longues (type hiver)), un coupe-vent sont obligatoires**, suivant les conditions ; lunettes de soleil, des gants, casquette sont conseillés et le port de chaussures est obligatoire (une vieille paire de chaussures de sport fait très bien l'affaire).

Je me tiens à votre disposition pour toute information supplémentaire.
Bonne année nautique et bon vent à tous...

Mr Carré : professeur d'EPS responsable de l'AS VOILE